



carif-oref
de normandie

Les chiffres clés de la VAE en Normandie

2024

Publication Juillet 2025

Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2024

Les données présentées dans ce document sont issues de l'outil de consolidation du Carif-Oref de Normandie. Cet outil est alimenté par les Points relais conseil (PRC) et les organismes certificateurs normands. Il permet une observation large et partagée du dispositif de Validation des acquis de l'expérience (VAE) en Normandie *via* ses trois grandes étapes : l'entretien conseil en PRC, la recevabilité et le passage en jury.

Toutefois, cette édition marque la dernière présentation de ces données sous cette forme, puisque les PRC ont cessé leur activité au 31 décembre 2024. Leur disparition impacte directement la capacité de suivi et d'analyse du dispositif VAE, rendant l'observation statistique de son évolution différente à l'avenir.

BILAN 2024 DE LA VAE EN NORMANDIE : ENTRE TRANSITION ET INCERTITUDES

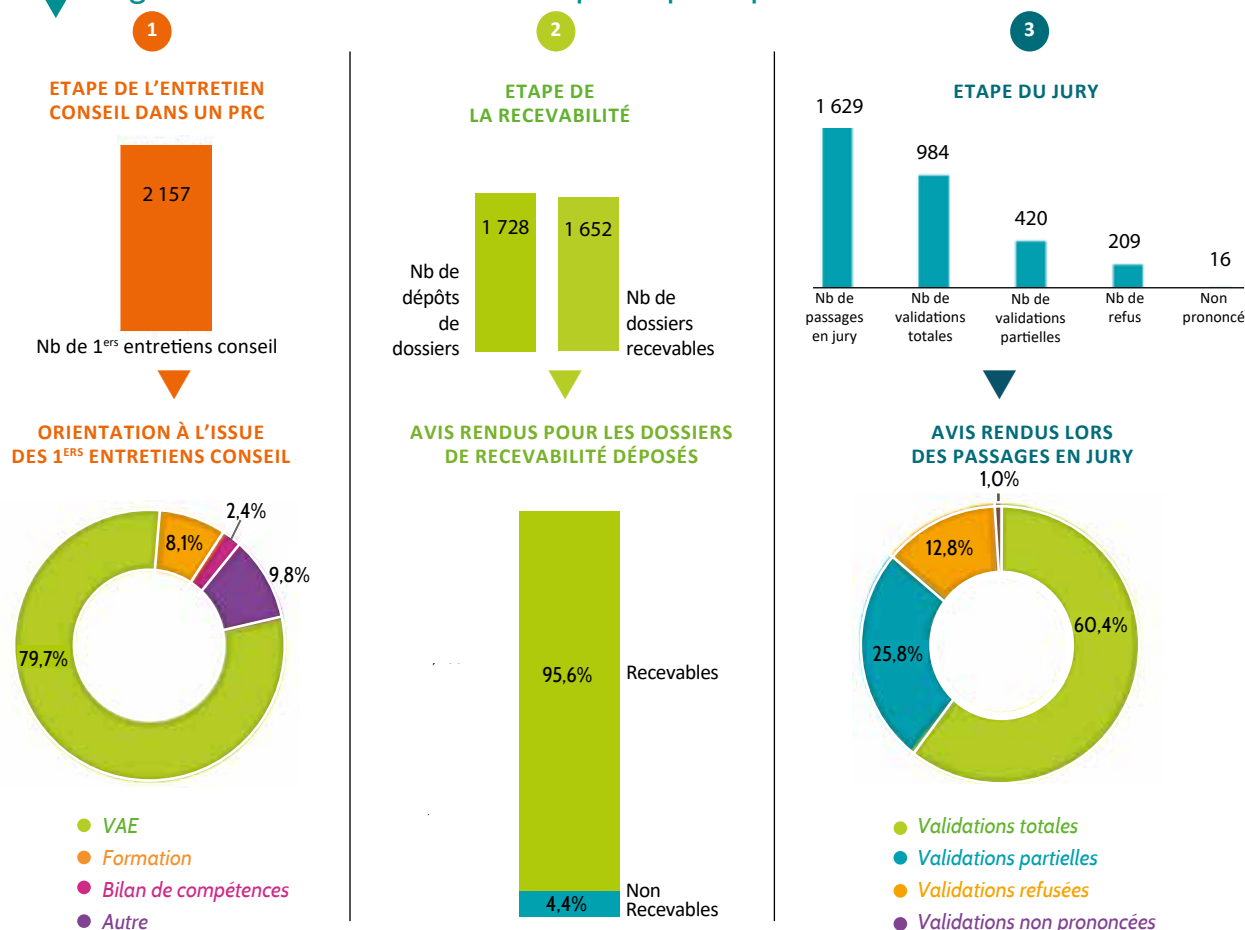
L'année 2024 marque un tournant pour la VAE en Normandie, dans un contexte de réorganisation du dispositif. Depuis 2002, les Points relais conseil (PRC) ont accompagné des milliers de Normands dans leur démarche de VAE, en les informant sur les certifications accessibles et en les aidant à construire leur projet. Ces structures, devenues d'importants relais pour faciliter l'accès à la VAE, ont cessé leur activité au 31 décembre 2024, la Région Normandie n'ayant pas renouvelé le marché public qui les soutenait.

Malgré cette disparition, l'information sur la VAE reste accessible grâce à la mobilisation d'acteurs tels que les Espaces Conseil des ministères certificateurs, les conseillers en évolution professionnelle (CEP), les CIBC, l'Agence régionale de l'orientation et des métiers ou encore les organismes de formation. Ces relais assurent aujourd'hui la continuité du service d'accompagnement.

Parallèlement, la réforme nationale de la VAE, portée par la plateforme France VAE, peine à tenir ses promesses. Conçue pour centraliser et simplifier les démarches, cette plateforme ne couvre en 2024 qu'un nombre restreint de certifications, seulement 24, contre 209 l'année précédente, en raison de contraintes budgétaires. Cette réduction de l'offre, concentrée sur les métiers du sanitaire et du social, limite fortement l'accès à la VAE dans d'autres secteurs. La coexistence du nouveau dispositif avec l'ancien système génère également une confusion notable pour les candidats comme pour les professionnels. Ce double circuit rend les parcours moins lisibles, complexifie les démarches et allonge les délais, là où la réforme visait initialement plus de clarté et d'efficacité.

Dans ce contexte de transition, les chiffres 2024 de la VAE en Normandie reflètent cette situation contrastée : si le nombre d'entretiens en PRC et de dépôts de dossiers de recevabilité a diminué, le nombre de passages en jury, lui, continue de progresser.

Figure 1 : Effectifs normands à chaque étape du parcours VAE en 2024



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025

LES ENTRETIENS DANS LES PRC NORMANDS EN BAISSÉ DE 18,6 % EN 2024

Le passage par un PRC permet aux candidats à la VAE d'être conseillés sur le bien-fondé de leur démarche, orientés vers une ou plusieurs certification(s) via la VAE ou être dirigés vers un autre dispositif. Outre le premier entretien conseil, des entretiens de suivi ou de suivi particulier sont proposés.

Les premiers entretiens conseil moins impactés que les autres types d'entretiens

En 2024, les PRC normands ont réalisé un total de 2 939 entretiens conseil, soit une baisse de 18,6 % par rapport à 2023. Cette diminution concerne principalement les entretiens de suivi, qui passent de 738 en 2023 à 526 en 2024, enregistrant une baisse de 28,7 %. Les entretiens de suivi particulier connaissent également un recul significatif de 25,8 %, avec 256 entretiens en 2024 contre 345 en 2023.

En revanche, les premiers entretiens conseil sont moins affectés par cette tendance. Bien qu'en diminution de 14,7 %, leur volume reste le plus important, passant de 2 529 en 2023 à 2 157 en 2024.

Les conseillers des Points relais conseil proposent un suivi spécifique aux personnes confrontées à des difficultés sociales ou administratives, notamment lorsque l'écrit ou les démarches administratives constituent un obstacle.

Cet accompagnement personnalisé tout au long du parcours VAE vise à lever les freins qui pourraient compromettre la démarche.

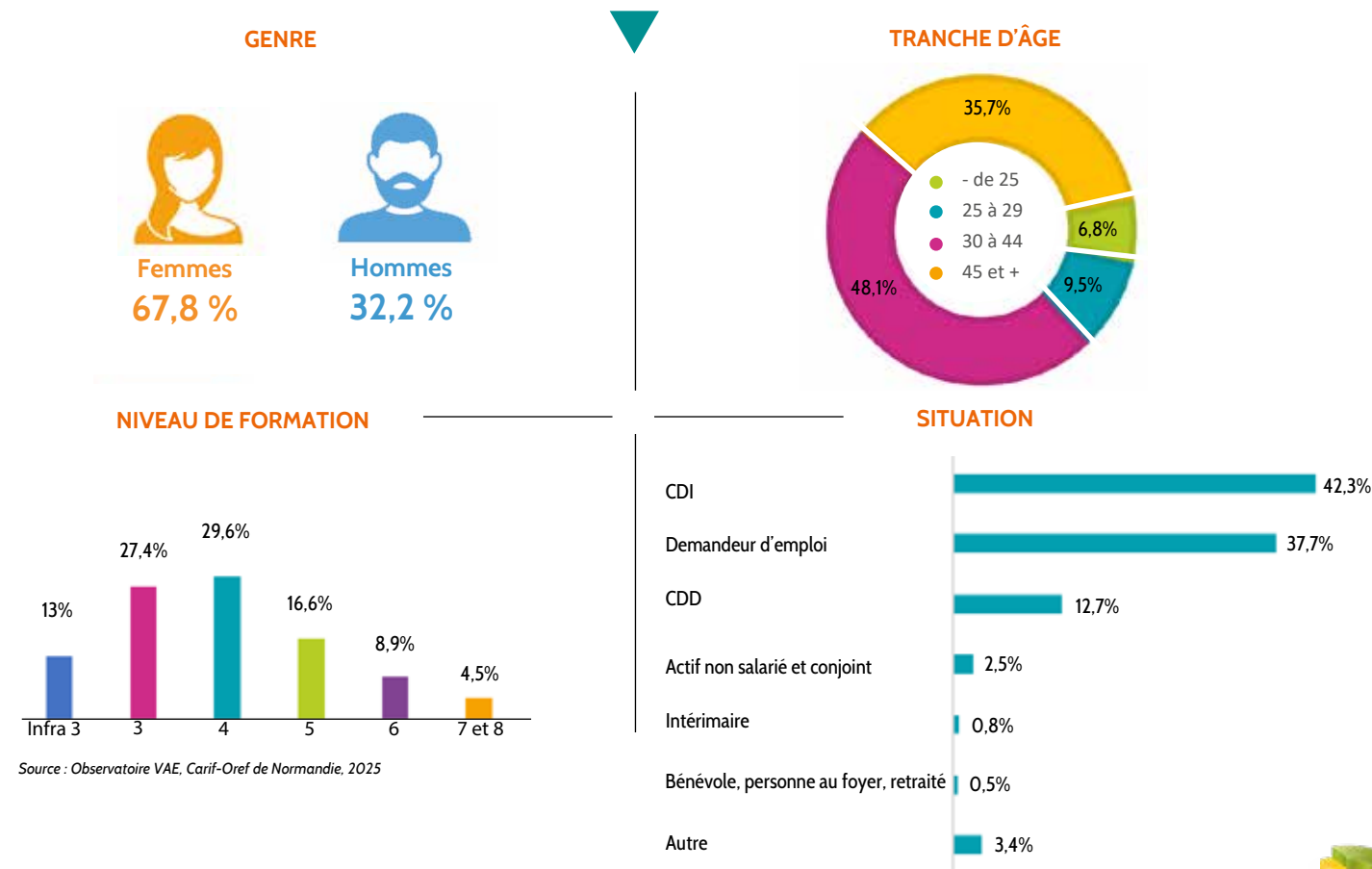
La valorisation de l'expérience de ces publics fragiles est souvent plus complexe, car leur parcours professionnel peut être fragmenté, acquis dans des environnements variés, voire à l'étranger. Pour répondre à ces enjeux, les candidats peuvent bénéficier de plusieurs rendez-vous (entretiens de suivi puis entretien de suivi particulier) afin de structurer et finaliser leur démarche. Cet accompagnement se distingue de l'accompagnement méthodologique proposé par les organismes accompagnateurs, qui se concentre principalement sur la constitution du dossier de validation et la préparation au jury.

79,7 % des candidats dirigés vers une solution de VAE

Les conseillers PRC peuvent formuler plusieurs préconisations pour une même personne à l'issue de l'entretien conseil. 65,1 % des personnes reçues en 2024 ont été dirigées vers une solution de VAE, contre 54,8 % en 2023. De plus, 14,6 % ont été orientées vers une VAE combinée avec une formation complémentaire.

En fonction de leur expérience, 30,6 % des personnes sont orientées vers un diplôme de l'Éducation nationale, 16,7 % vers un diplôme de l'Enseignement supérieur, 14,3 % vers un titre professionnel du ministère du Travail et 13,4 % vers un diplôme du secteur sanitaire et social. Cette répartition reste constante d'une année à l'autre.

Figure 2 : Profils des personnes accueillies en 2024 en 1^{er} entretien conseil dans les PRC normands



Les candidats de 30 à 44 ans majoritaires dans les PRC normands

Les femmes (67,8 %) sont plus représentées que les hommes (32,2 %) dans les entretiens mais leur part baisse très légèrement (68,3 % en 2023).

La tranche d'âge des 30 à 44 ans demeure la plus représentée parmi les personnes reçues en PRC, avec 48,1 % du total, malgré une diminution de 16,4 % par rapport à l'année précédente. Les personnes âgées de 45 ans et plus forment également une part importante, représentant 35,7 %, bien que leur nombre ait diminué de 13,9 %. Les jeunes de moins de 25 ans et les individus âgés de 25 à 29 ans constituent respectivement 6,8 % et 9,5 % des personnes reçues, avec des baisses notables de 3,9 % et 16 %.

70,1 % des personnes ont un niveau bac ou infra bac. Près d'un tiers des personnes (29,9 %) dispose d'un niveau supérieur au baccalauréat.

58,3 % des candidats ont une activité professionnelle (CDI, CDD, intérim, actif non salarié et conjoint) contre 56,7 % en 2023, soit 1,6 point de plus. Les demandeurs d'emploi représentent 37,7 % des personnes reçues en PRC soit 1 point de moins qu'en 2023.

Baisse des sessions d'information sur la VAE et diminution du nombre de personnes rencontrées

En 2024, les conseillers PRC ont organisé 115 réunions d'information collectives sur la VAE, soit une diminution de 5 % par rapport à 2023. Ces sessions ont touché 1 073 personnes, représentant une baisse de 15,6 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, 141 réunions partenariales, en collaboration avec France Travail et diverses entreprises, ont été mises en place pour présenter le dispositif VAE de manière adaptée, marquant une réduction de 19 % comparé à 2023.

BAISSE DE 33,5 % DU NOMBRE DE DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS

Les personnes commencent leur parcours VAE par l'étape de la recevabilité. Elles doivent renseigner le ou les dossier(s) de demande de recevabilité. Une fois complété, le dossier est remis à l'organisme certificateur sélectionné par le candidat. Chaque organisme vérifie l'éligibilité de la demande au vu de l'expérience décrite.

1 728 dossiers de recevabilité étudiés par les certificateurs normands

1 728 parcours VAE ont été engagés auprès des certificateurs normands contre 2 600 en 2023 (soit 33,5 % de moins qu'en 2023).

79,4 % (72,7 % en 2023) des dossiers de recevabilité sont déposés par des femmes contre 20,6 % (27,3 % en 2023) remis par des hommes.

La DREETS (Social et paramédical) compte 1 076 dossiers de recevabilité contre 831 en 2023 (soit 29,5 % de plus). Les DREETS et DEETS inscrivent 169 dossiers concernant les certifications délivrées par le ministère du Travail contre 157 en 2023 (soit une augmentation de 7,6 %).

Titre du diplôme	Niveau de diplôme européen
Aucun diplôme	Infra 3
CAP, BEP	3
Baccalauréat	4
DEUG, BTS, DUT, DEUST	5
Licence, licence professionnelle, BUT	6
Maîtrise, Master 1	6
Master 2, DEA, DESS, Diplôme d'ingénieur	7
Doctorat, habilitation à diriger des recherches	8

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025

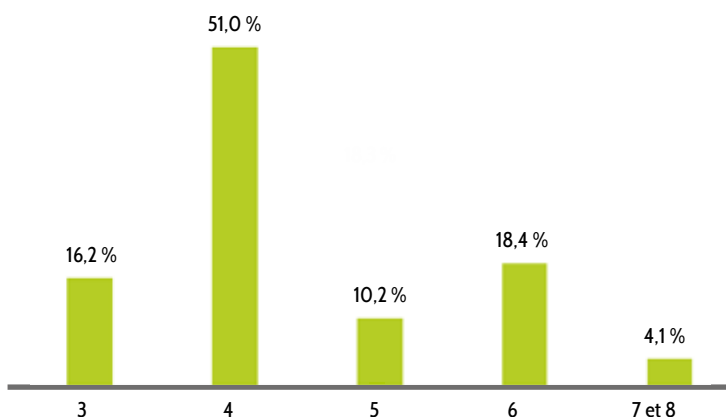
Le Dava Normandie (Éducation nationale) enregistre 149 dossiers contre 1 283 en 2023 (soit 88,4 % de moins par rapport à 2023). La Drajes (Jeunesse et sports) voit le nombre de dossiers déposés augmenter de 9,3 % avec 94 dossiers en 2024 contre 86 en 2023. L'université de Caen Normandie constate une baisse de 33,3 % des demandes de recevabilité passant ainsi de 75 dossiers déposés en 2023 à 50 en 2024.

Le taux de recevabilité est élevé et en hausse : il atteint 95,6 % contre 90,8 % en 2023. Pour la plupart des certificateurs, les taux de recevabilité se situent entre 80 % et 100 % (voir tableau 4 page 7), hormis pour la Dirm-Memn (Direction inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord) avec 51,5 %, l'université de Caen Normandie avec 52 %, l'université de Rouen Normandie avec 70,3 % et la Drajes (Jeunesse et sports) avec 78,7 %.

Les certifications de niveau 4 davantage ciblées en 2024

51 % des candidats se positionnent sur des formations de niveau 4 contre 41,8 % en 2023 (18,9 % de moins des effectifs que l'année précédente). Les candidats sont ensuite 18,4 % à cibler des certifications de niveau 6, soit une baisse des effectifs de 44,3 %. Ils sont suivis par les candidats qui prétendent à des certifications de niveau 3, en diminution de 29,1 % des effectifs (16,2 % contre 15,2 % en 2023). Les candidats qui visent une certification de niveau 5 voient leur nombre baisser de 62,7 % (10,2 % contre 18,3 % en 2023).

GRAPHIQUE 1 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS EN 2024,
EN NORMANDIE, SELON LE NIVEAU
DE LA CERTIFICATION VISÉE



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025



Plus de la moitié des certifications ciblées appartiennent à la famille d'activité professionnelle (FAP) de la santé, action sociale, culturelle et sportive

La FAP Santé, action sociale, culturelle et sportive regroupe 70 % (contre 56,6 % en 2023) des demandes de recevabilité en 2024 et se hisse loin devant les autres familles professionnelles. Les certifications de la FAP Commerce arrivent au deuxième rang avec 5,2 % des demandes. Viennent ensuite les certifications relatives à la Gestion, administration des entreprises et aux Services aux particuliers et aux collectivités (respectivement 4,7 % et 3,7 %). 95 % des candidats à la recevabilité sont regroupés dans les 10 premières FAP.

TABLEAU 1 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS EN NORMANDIE,
EN 2024 SELON LA FAP

FAP (Familles d'activités professionnelles)	Part (%)
Santé, action sociale, culturelle et sportive	70,0
Commerce	5,2
Gestion, administration des entreprises	4,7
Services aux particuliers et aux collectivités	3,7
Administration publique, professions juridiques, armée et police	2,9
Maintenance	2,1
Agriculture, marine, pêche	2,0
Bâtiment, travaux publics	1,7
Transports, logistique et tourisme	1,6
Enseignement, formation	1,1
Total des 10 premières FAP	95,0

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025

Au total, 256 certifications différentes ont été visées par les candidats à la VAE en 2024. 55,5 % des certifications concernent un seul candidat (correspondant à 8,2 % du total de candidats).

Le Diplôme d'Aide-soignant arrive en tête des certifications les plus demandées en 2024 : 508 dépôts de dossiers de recevabilité, soit 29,4 % de l'ensemble des demandes de recevabilité, (142 dossiers de plus par rapport à l'année 2023). Le Diplôme d'État Accompagnement éducatif et social est positionné au deuxième rang, avec 186 dossiers déposés, soit 10,8 % de l'ensemble des demandes (57 dossiers de moins par rapport à l'année précédente). Le Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture arrive juste après avec 179 dossiers, soit 10,4 % de l'ensemble des demandes (31 dossiers de plus par rapport à 2023). Le Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants se positionne à la quatrième place avec 106 dépôts de dossiers (32 dossiers de moins par rapport à l'année précédente) suivi par le Diplôme d'État d'assistant de service social avec 46 dossiers remis (10 dossiers de plus par rapport à 2023). Les dix premières certifications rassemblent 67,6 % des candidats.

TABLEAU 2 :
DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS EN 2024,
EN NORMANDIE, POUR LES DIX CERTIFICATIONS
LES PLUS DEMANDÉES

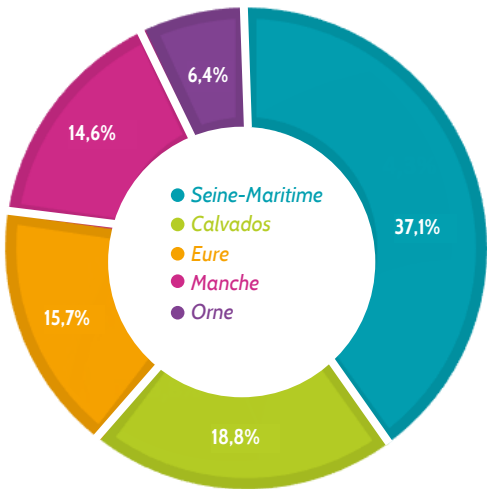
Certifications	Effectif	Part (%)
Aide-soignant (Diplôme d'Etat)	508	29,4
Accompagnant éducatif et social (Diplôme d'Etat)	186	10,8
Auxiliaire de puériculture (Diplôme d'Etat)	179	10,4
Educateur de jeunes enfants (Diplôme d'Etat)	106	6,1
Assistant de service social (Diplôme d'Etat)	46	2,7
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention social (Diplôme d'Etat)	37	2,1
Educateur spécialisé (Diplôme d'Etat)	31	1,8
Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité "animateur" (Diplôme d'Etat)	30	1,7
Assistant de vie aux familles (Titre professionnel)	24	1,4
Secrétaire assistante (Titre professionnel)	21	1,2
Total 10 premières certifications demandées	1 168	67,6

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025

Les candidats seinomarins toujours majoritaires

92,6 % des candidats résident en Normandie. 7,4 % sont domiciliés dans une autre région. Les candidats seinomarins sont les plus nombreux, avec 37,1 % des dossiers déposés. Le Calvados arrive à la deuxième place (18,8 %), avant l'Eure (15,7 %), la Manche (14,6 %) et l'Orne (6,4 %).

GRAPHIQUE 2 :
RÉPARTITION DES DOSSIERS DE RECEVABILITÉ DÉPOSÉS EN
2024, EN NORMANDIE, SELON LE DEPARTEMENT
DE RESIDENCE DES CANDIDATS



Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025

HAUSSE DE 13,1 % DES PASSAGES EN JURY EN 2024

Le passage devant le jury est la dernière étape du parcours VAE. Il permet aux candidats de valider leur certification totalement, partiellement, ou de se la voir refuser si le jury estime qu'ils n'ont pas acquis les connaissances nécessaires pour obtenir la certification demandée. Dans le cas d'une validation partielle ou d'un refus, les candidats ont la possibilité d'entreprendre un parcours complémentaire qui leur permettra de se présenter à nouveau devant le jury.

En 2024, les certificateurs normands ont organisé 1 629 jurys contre 1 440 en 2023

La DREETS (certifications du « Social et paramédical ») et les DREETS et DEETS (titres professionnels du ministère du Travail) connaissent une hausse du nombre de jurys, soit 91,8 % de plus pour le premier avec 612 jurys contre 319 en 2023 et 60 % de plus pour le second passant de 45 jurys en 2023 à 72 en 2024. Dans une moindre mesure (petits effectifs), l'École des Fourriers (ministère des Armées) et l'université de Rouen Normandie voient également le nombre de jurys augmenter avec, pour le premier, 22 jurys en 2024 contre 7 en 2023 et pour le second, 22 jurys en 2024 contre 15 l'année précédente.

À l'inverse, le Dava connaît une légère baisse du nombre de passages en jury, soit 2,5 % de moins passant de 765 jurys à 746 en 2024. La Drajes enregistre une baisse de 23,8 % avec 64 jurys contre 84 l'année précédente. Même phénomène constaté pour le Cnam qui passe de 30 jurys organisés en 2023 à 18 en 2024 ainsi que l'université de Caen qui voit le nombre de jurys passer de 23 en 2023 à 18 en 2024 (voir tableau 4 page 7).

La part des validations globalement stable

60,4 % des candidats ont obtenu une validation totale. Les personnes ayant obtenu une validation partielle sont 25,8 % et la part des refus est de 12,8 %. Les proportions restent comparables à celles observées l'an dernier.

Si la moyenne du taux de validation a du sens, le calcul du taux de validation totale au niveau de chaque certification est à prendre avec précautions, compte tenu des volumes de candidats positionnés sur chaque certification. Seulement quatre certifications ont permis à plus de 100 candidats de passer devant un jury. Il s'agit du Diplôme d'Aide-soignant (227 candidats), du Diplôme d'Accompagnant éducatif et social (177 candidats), du Diplôme d'Éducateur spécialisé (175 candidats) et du Diplôme d'Auxiliaire de puériculture (105 candidats).



**TABEAU 3 :
PASSAGES EN JURY EN 2024, EN NORMANDIE,
POUR LES DIX CERTIFICATIONS LES PLUS DEMANDÉES**

Certifications visées	Effectif	Part (%)
Aide-soignant (Diplôme d'Etat)	227	13,9
Accompagnant éducatif et social (Diplôme d'Etat)	177	10,9
Educateur spécialisé (Diplôme d'Etat)	175	10,7
Auxiliaire de puériculture (Diplôme d'Etat)	105	6,4
Moniteur-éducateur (Diplôme d'Etat)	90	5,5
Accompagnant éducatif petite enfance (CAP)	57	3,5
Educateur de jeunes enfants (Diplôme d'Etat)	49	3,0
Management commercial opérationnel (BTS)	38	2,3
Assistant de service social (Diplôme d'Etat)	32	2,0
Conseiller en économie sociale familiale (Diplôme d'Etat)	27	1,7
Total des 10 premières certifications demandées	977	60,0

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025

Les femmes (76 %) sont plus nombreuses à se présenter en jury que les hommes (24 %). Les hommes obtiennent un peu plus fréquemment que les femmes une validation totale : 68 %, contre 58 %. La part des validations partielles est plus élevée chez les femmes (28,5 % contre 17,1 % pour les hommes). Les taux de refus sont très proches entre les femmes et les hommes, avec respectivement 12,8 % et 13 %.

51,1 % des candidats qui présentent une certification de la FAP Santé, action sociale, culturelle et sportive obtiennent une validation totale, 33,3 % une validation partielle et 15,3 % un refus de validation.

Les taux de validation totale sont plus favorables dans les FAP Transports, logistique et tourisme (91,1 %) Hôtellerie, restauration, alimentation (82,4 %), et Commerce (82,1 %) qui présentent en outre plus de 20 candidats. 95,1 % des candidats qui passent en jury sont regroupés dans les 10 premières FAP.

**TABEAU 4 :
PASSAGE EN JURY, EN NORMANDIE,
POUR LES DIX PREMIERS FAP EN 2024**

FAP (Familles d'activités professionnelles)	Part % Validation totale	Part % Validation partielle	Part % Validation refusée	Part % d'absent	Part % ensemble
Santé, action sociale, culturelle et sportive	51,1	33,3	15,3	0,3	62,1
Services aux particuliers et aux collectivités	72,6	13,7	10,3	3,4	9,0
Commerce	82,1	6,0	11,1	0,9	7,2
Gestion, administration des entreprises	68,6	23,3	5,8	2,3	5,3
Transports, logistique et tourisme	91,1	4,4	0,0	4,4	2,8
Hôtellerie, restauration, alimentation	82,4	0,0	14,7	2,9	2,1
Industries de process	78,8	3,0	18,2	0,0	2,0
Maintenance	75,0	21,9	3,1	0,0	2,0
Bâtiment, travaux publics	77,8	11,1	11,1	0,0	1,7
Enseignement, formation	76,5	23,5	0,0	0,0	1,0
Total des 10 premières FAP	60,1	25,9	13,1	0,9	95,1

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de la recevabilité et du jury pour chacun des certificateurs : il ne saurait faire l'objet d'une comparaison de « performances » compte tenu des pratiques inhérentes à chaque certificateur et des exigences spécifiques au référentiel de compétences, au niveau de la certification visée et au jury.

**TABEAU 5 :
LES CHIFFRES DE LA VAE PAR CERTIFICATEUR EN 2024**

Certificateurs	Etape de la recevabilité			Etape du jury				
	Nombre de dossiers de recevabilité déposés	Nombre de dossiers recevables	Taux de recevabilité (%)	Nombre de passages en jury	Taux de validation totale (%)	Taux de validation partielle (%)	Taux de refus (%)	Taux de validation non prononcé (%)
DREETS (Social et paramédical)	1 076	1 076	100,0	612	47,4	38,6	14,1	0,0
DREETS et DEETS (ministère du Travail)	169	169	100,0	72	98,6	1,4	0,0	0,0
Dava (ministère de l'Éducation nationale)	149	149	100,0	746	67,6	18,5	12,9	1,1
Drajes (Jeunesse, sports et vie associative)	94	74	78,7	64	45,3	18,8	35,9	0,0
Université Caen Normandie	50	26	52,0	18	88,9	5,6	5,6	0,0
Cnam	41	37	90,2	18	50,0	50,0	0,0	0,0
Université Rouen Normandie	37	26	70,3	22	95,5	4,5	0,0	0,0
Ecole des Fourriers (ministère des Armées)	36	36	100,0	22	59,1	36,4	4,5	0,0
Dirm-Memn* (ministère de la Transition écologique)	33	17	51,5	7	42,9	57,1	0,0	0,0
Draaf (Agriculture)	24	24	100,0	16	56,3	31,3	12,5	0,0
Université Le Havre Normandie	14	13	92,9	14	35,7	7,1	0,0	57,1
Cefedem** (ministère de la Culture)				7	57,1	42,9	0,0	0,0
Grandes écoles***	5	5	100,0	5	100,0	0,0	0,0	0,0
Réseau des CCI****				6	83,3	16,7	0,0	0,0
Total Normandie	1 728	1 652	95,6	1 629	60,4	25,8	12,8	1,0

Source : Observatoire VAE, Carif-Oref de Normandie, 2025

Précisions :

En fonction des années et des organisations spécifiques à chaque certificateur, il arrive que la réception des dossiers de recevabilité ou l'organisation du jury puisse être interrompue, pour un semestre, une année. En 2024, c'est le cas pour le Cefedem.

*Dirm-Memn : direction inter-régionale de la Mer - Manche Est - Mer du Nord.

** Cefedem : enseignement supérieur musique et danse

***La catégorie « Grandes écoles » regroupe Néoma Rouen Business School, le Cesi de Rouen ainsi que l'Ecole de Management de Normandie.

****La catégorie « Réseau des CCI » regroupe l'Ifa Marcel Sauvage et la CCI de Normandie.

Publication gratuite Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source.



Les chiffres clés de la VAE en Normandie 2024

Mise en page
Agnès Ercosman
Nathalie Grember
Carif-Oref de Normandie
Crédit photo
Adobe Stock
Juillet 2025

Directrice de la publication
Céline Le Méhauté
Carif-Oref de Normandie
Analyse - Rédaction
Elise Dehays
Carif-Oref de Normandie

carif-oref
de normandie




**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**RÉGION
NORMANDIE**



Site d'Hérouville-Saint-Clair
Espace Monnet
8, place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair

Site de Rouen
Atrium
115 boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 Rouen Cedex



Tél : 02 31 95 52 00



Email : contact@cariforefnormandie.fr